



LE

### DESTINATAIRES

M. le Président du C.E., les Membres du CS.E.  
MM. les Représentants Syndicaux C.G.T.-F.O., C.F.E.-C.G.C., C.G.T.

AFFICHAGE GENERAL

POUR INFORMATION

# PROCES VERBAL DU CSE janvier 2020

Le Comité d'Établissement s'est réuni LE 21/01/2020, sous la présidence de Monsieur Olivier DELICOURT, Directeur de l'usine, Mme VANDREPOTTE chargée de mission RH

### ❖ **ETAIENT PRESENTS**

M.POTIER  
M.VANDEMOORTELE  
M.DANCOISNE  
M.SURET  
M.DEPREZ

M.MATHE  
M.TANCREZ  
M.CASTEL  
M.KIPER

**M.VANDEMOORTELE** : avant de démarrer le CSE, je demande à l'ensemble des élus de pouvoir assister en tant de DSC central au CSE ? en tant que DSC central, je suis invité à toutes les réunions. Je demande à être présent

**M.CASTEL** : en tant que secrétaire, je n'y vois pas d'inconvénient

**M.DELICOURT** : des personnes sont contre : non  
La direction est d'accord

**M.VANDEMOORTELE** : je vous remercie

**M.DELICOURT** : je voudrais faire un point, le nouveau mode de fonctionnement du CSE n'est pas un CE, dans le CSE, n'ont pas à être traitées des questions qui sont relatives au groupe, les notions de sécurité, cela rentre dans le CLSSCT

**M.VANDEMOORTELE** : le CLSSCT n'a plus aucun pouvoir de décision, il est consultatif

**M.CASTEL** : c'est une commission

**M.DELICOURT** : il est consultatif, mais les questions de sécurité doivent être traitées en CLSSCT. Après cela doit revenir en CSE, toujours dans un mode constructif, ce n'est pas de dire nous n'allons pas répondre, je vais répondre à l'ensemble des questions mais pour la prochaine fois, pour ce qui est du groupe nous pouvons l'adapter à la mode Wingloise notre CSE

**M.CODRON** : nous allons avoir du mal à fonctionner

**M.DELICOURT** : ce n'est pas moi qui l'invente, il y a un règlement

**M.CODRON** : c'est dommage, pour avoir été à Villeurbanne et m'être entretenu avec le PIM, lui était d'accord et favorable pour que l'on puisse parler de ce qui se passe dans le groupe, vous allez à l'encontre..

**M.DELICOURT** : je ne vais à l'encontre de personne, il y a des règles qui ont été approuvées et signées en CSE centrale

**M.CODRON** : si nous avons envie de débattre de certains sujets en CSE, nous débattons

**M.DELICOURT** : tout ce qui est groupe doit être débattu en centrale

**M.CODRON** : si nous posons des questions, il faudra bien y répondre

**M.DELICOURT** : si je suis au courant du sujet, je pourrais vous répondre, si je ne le suis pas, il n'y aura pas de réponse

**M.WEEKS** : j'ai une annonce à faire au président, au secrétaire et aux membres du CSE, je donne ma démission et la décision prend effet immédiatement

**M.DELICOURT** : Mr le secrétaire vous étiez informé ?

**M.CASTEL** : oui, il m'en avait parlé

**M.DELICOURT** : pour l'ensemble des partenaires

**M.VANDEMOORTELE** : je respecte sa décision, je suis toujours déçu lorsque un délégué démissionne

**M.DELICOURT** : je vous remercie pour votre engagement lors des anciens CE

## **I Approbation du PV**

**M.CASTEL** : avez-vous des remarques, je n'ai pas reçu de correction ?

**M.DEPREZ** : je n'ai rien reçu

**M.VANDEMOORTELE** : il faut refaire la liste avec les nouveaux élus

**M.DELICOURT** : je propose qu'il soit approuvé le mois prochain

## **II SITUATION ECONOMIQUE**

**M.DELICOURT** : nous avons fini l'année avec un PTP de 85.5 % il y a des usines qui fonctionnent correctement et d'autres qui restent un peu fragiles, nous avons Reims, chez qui cela reste un peu compliqué. Pour le JCI nous avons fait 75.1 % sur l'année

**M.CASTEL** : sur Reims cela reste compliqué

**M.DELICOURT** : oui, il y a une problématique four qui est assez compliquée, il y a des semaines qui vont mieux que d'autres, ils ont fait appel à Mr HUNET pour amener son aide technique pendant 3 mois

**M.CODRON** : il y a eu un problème à Veauche !

**M.DELICOURT** : oui, je n'ai pas le détail, nous avons regardé sur Wingles, si nous pouvions être concernés, nous avons une partie travaux à faire au niveau des zippes sur 2 armoires électriques

**M.KIPER** : il y a eu un retour sur les réfractaires étant donné que c'est leur 2<sup>ème</sup> coulée

**M.DELICOURT** : je n'ai pas de retour

## **II SITUATION USINE DE WINGLES**

**M.DELICOURT** : PTP : 91.32 % en cumul pour 2019 : 89.72 %

- PTPS : 91.39 % en cumul pour 2019 : 90.14 %

- Taux de panne 1.86 % avec un cumul pour 2019 de 1.95 %

- Arrêt machine pour enverrages grains 364 minutes avec une moyenne pour 2019 de 339 minutes

- JCI à 72.20 % avec une moyenne de 64.5 % pour 2019 avec 39 changements

- Tonnage produit 12370 tonnes pour décembre avec un cumul pour 2019 de 143 658 tonnes

- Énergie 5027 MJ/tonne pour décembre avec une moyenne de 4850 MJ/tonne pour 2019

**M.VANDEMOORTELE** : nous avons consommé moins d'énergie qu'en 2018

**M.DELICOURT** : ce n'est pas parce que l'on a chauffé plus de four que l'on a consommé plus, ce qui a apporté cette chauffe c'est d'un point de vue enverrage

**M.CODRON** : pour les enverrages grains, la courbe est plutôt ascendante sur les 4 derniers mois, vous avez une explication ?

**M.DELICOURT** : sur le mois de décembre oui, c'est la panne au niveau four

### **3.1 Sécurité**

**M.DELICOURT** : nous avons eu en décembre 1 soin, 125 et 1 accident sans arrêt

### **3.3 Incident Brasserie-Rechoix-Coût non qualité. Point qualité mensuel**

**M.DELICOURT** : le nombre de palettes au rechoix 476 nous finissons l'année avec une moyenne de 803 palettes, le SNDV est de 95 palettes, pour les coûts non qualité 29927 euros avec un cumul pour l'année 2019 de 670 945 euros. Le rechoix est à la baisse

**M.CODRON** : sur le rechoix, nous sommes bons ou il y a encore du travail ?

**M.DELICOURT** : nous nous sommes améliorés mais il y a encore du travail à fournir, avec une révision du plan de contrôle, c'est grâce à un travail d'équipe que nous arrivons à ce niveau là

**M.CODRON** : il y a des actions en cours ?

**M.DELICOURT** : il y en aura avec l'arrivée du responsable qualité au mois de mars

Nous sommes aussi en train de voir pour un contrôle à chaud « le candéla glace » nous pourrions contrôler les verticalités à chaud, l'idée c'est d'ouvrir un candéla glace pour 2 machines. Aujourd'hui dans le budget 2020, les fonds ne sont pas alloués à cela, pour cet achat nous allons faire une LOA pour pouvoir rentrer de la nouvelle technologie

**M.TANCREZ** : pourquoi vous mettez les machines à chaud ?

**M.DELICOURT** : nous sommes partis pour les mettre à chaud, il va y avoir une refonte du bout froid, qui fait que nous devrions avoir tous les éléments pour baisser le taux de rechoix

**M.CODRON** : actuellement nous avons 3 appareils différents pour mesurer les verticalités avec 3 mesures différentes

**M.DELICOURT** : notre priorité c'est en machine

### 3.4 Stocks intérieurs et extérieurs-Détails par article (en palette)

**M.DELICOURT** : les stocks en décembre 9222 palettes, SNDV 730 palettes et nous avons un total des dépôts à 1021 palettes

**M.CASTEL** : nous n'avons plus ou pratiquement plus de SNDV au niveau DRX, l'entreprise de retraitement des palettes, comment cela fonctionne chez eux ?

**M.DELICOURT** : nous allons rencontrer la personne de chez DRX pour savoir ce qu'il y a dans le contrat à date il y aurait un accord qui dirait que le coût est d'autant un exemple parce que je n'ai pas les chiffres, c'est 10 000 euros de chiffre d'affaire par mois, si ils n'ont pas 10 000 de travail, la facture s'élève à 10 000 euros nous pouvons donner le travail par n'importe quelle usine, mais O.I. si cela continue pour Wingles et si les autres usines ne peuvent pas remplir le carnet de commandes, je ne sais pas comment cela va se passer. Nous allons rencontrer DRX pour travailler avec eux à une solution

### 3.5 Absentéisme par service (mois et cumul)

**M.VANDREPOTTE** : nous sommes sur un total en décembre de 5.23 % dans une proportion de 2.45 % pour les longs malades et pour un cumul sur l'année de 2019 à 6.27 %. Nous allons essayer de réduire l'absentéisme, nous sommes dans une phase descendante, ce qui est positif

### 3.6 Effectifs

**Me. VANDREPOTTE** : nous avons 159 personnes en inscrits, 19 personnes en contrat d'apprentissage, en TP80 nous avons 12 personnes

Nous avons 2 entrées

Mr POLBOS Jonathan CLC le 01/12/2019

Me BARLIER Sandy CLC le 01/12/2019

Nous avons une sortie

Mr BONO Joël Retraite au 31/12/2019

Long malade : 6 personnes

Mi temps thérapeutique : 1 personne

Reclassement en cours : 1 personne

### 3.7 Intérimaires

**Me. VANDREPOTTE** : nous avons 555 heures pour les postes de jour et 2307 heures pour les postés, ce qui nous donne un équivalent temps plein à 19.42 % nous avons 755 heures en surcroît d'activité

**M.VANDEMMOORTELE** : sur le tableau la colonne fonction est grande, ne pourrait-on pas la réduire pour mettre la date d'entrée de la personne dans l'usine

### 3.8 Heures supplémentaires

**Me. VANDREPOTTE** : pour les heures supplémentaires, nous sommes sur le mois de décembre à 388 heures avec un cumul sur l'année de 4908 heures pour 2019

**M.VANDEMMOORTELE** : est-ce un fonctionnement normal pour une usine de 159 personnes ?

**M.DELICOURT** : dans toutes les entreprises, il y a des heures supplémentaires, il y a des services qui en ont plus que d'autres. Le secteur fabrication est fortement impacté.

### 3.9 Intéressement

**M.DELICOURT** : nous ne sommes pas en mesure de donner les volumes de l'intéressement, cela est dit en CSE centrale

**M.CASTEL** : nous avons eu pur le mois de novembre les résultats en CSE centrale, nous avons 1200 points à fin novembre

**M.DELICOURT** : il nous manque la satisfaction client.

Pour la satisfaction client : ST OMER : stable, respect des délais, quantité livrée stable, c'est amélioré par rapport à l'année dernière sur la qualité du produit et du service

HEINEKEN : nous sommes stables partout

### **3.10 Nombre de sanctions**

**Me VANDREPOTTE** : aucune sanction et une contrôle médical

**M.CODRON** : il s'est avéré utile ou inutile ?

**Me VANDREPOTTE** : utile, nous n'avions pas le numéro de téléphone de la personne concernée et que par anticipation nous la remplacions en brigade, suite à cela la personne nous a donné son numéro de téléphone

### **3.11 Organigramme**

**M.VANDEMOORTELE** : nous avons une personne en pépinière

**M.DELICOURT** : oui

**M.KIPER** : il y a toujours l'erreur sur le relais chef de groupe brigade 5 la personne est 215 et non 200 en coefficient

### **3.12 Information et consultation du CE sur l'accord relatif au fonctionnement des CSE d'établissement**

**M.CODRON** : ce que je souhaiterai, c'est qu'il y ait un paragraphe sur le référent harcèlement

**M.DELICOURT** : j'en ai parlé avec Mme SELLIER, il va y avoir une formation pour le référent, je n'ai pas la date. Il faut que la personne ait rapidement la formation

**M.CODRON** : je voudrais qu'il y ait un chapitre sur le sujet

**M.VANDEMOORTELE** : il y a possibilité de faire un avenant

**M.DELICOURT** : si nous avons cet avenant, nous partirions sur un avis

**M.VANDEMOORTELE** : favorable, profitez, c'est pas tous les jours

### **3.13 Point sur la mise en service du pont 25**

**M.DELICOURT** : il y a 2 commandes prévues cette année, une commande au printemps (fin février, début mars) et une avant l'hiver. L'assistant HEC va faire le tour des services pour avoir les demandes des salariés. Actuellement, tout le monde n'a pas été doté de tous les bleus. La personne va passer fin février pour une dotation en juin

### **3.14 Demande de la liste complète des postes à pourvoir, et de l'avancement**

**M.DELICOURT** : des armoires on tété commandées, d'autres récupérées suite au départ de personnes, cela va se régulariser

**M.KIPER** : le délai ?

**M.DELICOURT** : 1 ou 2 mois

### **3.15 Point sur les demandes de CP de fin d'année, y a-t-il des problèmes ?**

**M.DELICOURT** : depuis la fin de l'année, nous avons fait un changement de verre, avant c'était du polycarbonate résistant à la cassure, maintenant nous sommes en CR 39 résistant à la cassure et à la rayure. Nous ne devrions plus être embêtés avec les rayures

### **3.16 Point sur le recrutement des intérimaires, et de la formation**

**M.DELICOURT** : il y a une réunion de programmée vendredi

### **3.17 CSE : présentation de la nouvelle instance, et déroulement des élections de Novembre**

**M.DELICOURT** : CSE : 26 Février, 26 Mars, 28 Avril, 27 Mai, 26 Juin, 23 Juillet, 26 Août, 24 Septembre

CLSSCT : 10 Mars, 10 Juin, 16 Septembre

### **3.18 Questions divers**

**M.DELICOURT** : gardons nous le grand calendrier ?

**M.VANDEMOORTELE** : oui

**M.DELICOURT** : qui est contre ? personne ? OK pour le grand calendrier, pour le petit

**M.CASTEL** : nous avons certaines usines qui ont des agendas ce serait beaucoup plus lisible

**M.DELICOURT** : je vais voir dans les autres usines ce qui se fait . Le 28 février je vous ramène ce qui se fait ailleurs

### **3.19**

**Me. VANDREPOTTE** : chaque délégué à droit une formation qui dure 5 jours et qui est renouvelable

**M.HESS** : pris en charge intégralement par l'usine

**Me VANDREPOTTE** : oui, il me faut les devis de vos organisations syndicales pour planifier les dates

**M.DELICOURT** : le 29 mai, le 18 juin, le 22 juin, des forums sur des informations sur l'alcool, tabac, sommeil et prévention des lombalgies ce sera avec le partenariat de la médecine du travail

**M.VANDEMOORTELE** : pour les personnes qui vont venir hors temps de travail, les heures vont être rémunérées ?

**Me VANDREPOTTE** : non puisque c'est au volontariat

### **3.20**

**M.CASTEL** : c'est le marquage du parking extérieur

**M.DELICOURT** : c'est le parking petit bois

**M.CASTEL** : oui

**M.KIPER** : le problème c'est que ce parking est saturé, il aurait fallu avoir la possibilité de récupérer une rangée

**M.DELICOURT** : je vais aller voir

### **3.21**

**M.DELICOURT** : nous nous garons ou cela est prévu

**M.CASTEL** : le problème est le week-end, avec les personnes stationnées le matin, les personnes de l'après-midi ont beaucoup de mal à trouver une place

**M.DELICOURT** : je souhaiterais arrêter le parking des grands bureaux et le déplacer le long de la voie ferrée, faire quelque chose de propre

### 3.22

**Me VANDREPOTTE** : chacun à la capacité d'être formé avec différents dispositifs qui existe, DAE, compte personnel de formation réglementaire qui peuvent développer des compétences. Nous de notre côté au niveau du service RH si nous avons connaissance des besoins, nous pouvons attribuer la formation à toute personne qui est demandeuse

**M.KIPER** : le but de la question est demander de prévoir par rapport aux postes qui vont être à pourvoir : exemple : mécanicien au département 12 , si la personne qui est intéressée par le poste n'a pas toutes les compétences peut avec la formation avoir un soutien ou un apport dans les lacunes de la personne

**M.DELICOURT** : là pour le département 12 nous avons besoin d'un mécanicien diplômé et prêt de suite

**M.KIPER** : vous allez prendre un mécanicien diplômé, sur une machine IS, il n'a aucune connaissance. L'expérience d'un machiniste peut faire la différence

**M.DELICOURT** : les personnes qui ont été aux machines et qui ont fait de la mécanique, il y a eu des erreurs à répétition , je veux éviter le sujet, mais les 2 cas sont justifiés  
Pour les formations, il n'y a pas de problème, les personnes viennent nous voir, nous ferons en sorte de former les personnes pour l'avenir de l'usine. Aujourd'hui notre usine est dépourvue, demain il faut changer cela, nous allons avoir besoin de compétences. Pour les personnes qui le veulent, il faut qu'il se rapproche du service RH

**M.KIPER** : j'ai une autre question qui a été en CSFC c'est par rapport aux entretiens avant et après mandat pour les délégués ?

**Me VANDREPOTTE** : j'ai téléphoné à Mme SELLIER et elle m'a dit de me référer aux accords, il y a un entretien avant et après mandat, c'est pour faire un état des lieux de l'évolution professionnelle par rapport à la discrimination syndicale. Dans l'accord il est noté que c'est à la demande de la personne

**M.KIPER** : c'est une obligation, il a été dit que c'était un entretien obligatoire

**M.CASTEL** : cela n'a jamais été fait dans les usines

**Me VANDREPOTTE** : j'attends des informations complémentaires

**M.DELICOURT** : je vais faire une annonce Me VANDREPOTTE à une mission de 6 mois en tant que chargée de mission RH, elle ne remplace pas le RH, elle est en support au directeur d'usine sur les fonctions relations sociales. Pour toute information vous pouvez vous rapprocher de Mme VANDREPOTTE

**M.VANDEMOORTELE** : les entretiens doivent être déclenchés par la direction

**Me .VANDREPOTTE** : j'ai demandé un complément d'information et aussi vous rencontrer un à un les personnes élues et les personnes qui ne sont plus élues

M.VANDEMOORTELE : l'accord est un simple copier coller de la convention collective

**Me VANDREPOTTE** : les entretiens seront réalisés

**M.CODRON** : il y a de la discrimination suite à la rémunération et le 2eme point c'est comment remplacer la personne lors de son mandat

**Me VANDREPOTTE** : il y a l'organisation autour du fonctionnement de la personne

**M.CODRON** : il y a une contrainte pour le service

**M.VANDEMOORTELE** : le fait d'être représentant du personnel est un métier à part entière

**Me VANDREPOTTE** : tout à fait

### 3.23

**M.VANDREPOTTE** : j'ai envoyé cette semaine les adresses mail suite à une demande pour centraliser les accès. J'ai juste une question pour les personnes qui étaient déjà élues, vous avez vos codes et sont-ils encore actifs

**M.CASTEL** : la BDES n'a jamais fonctionné à Wingles, l'ordinateur n'a jamais fonctionné, les codes sont périmés depuis longtemps, nous n'avons jamais eu accès à la BDES

**Me VANDREPOTTE** : j'ai donné toutes les adresses mail dont je disposais, je ne les ai pas toutes, j'ai demandé les codes pour tout le monde pour vous les remettre en main propre

**M.DELICOURT** : pour le local, l'électricité est faite, l'isolation aussi, les sols doivent être posés. Nous avons un ordinateur pour la BDES.. Nous allons faire des clefs pour chacun des élus

**M.CODRON** : le délai ?

**M.DELICOURT** : mi février ou fin février

### 3.24

**Me VANDREPOTTE** : nous rebondissons sur la question 3.19

### 3.25

**M.DELICOURT** : je n'ai pas de retour groupe, nous sommes sur de la tacite reconduction, je n'ai pas de retour du central

**M.CODRON** : avez-vous le sentiment qu'il y a quelque chose en cours

**M.DELICOURT** : pour moi oui, mais quand, je n'en sais rien

**M.CASTEL** : les engins sont-ils encore en capacité de faire le travail en toute sécurité ?

**M.DELICOURT** : la société intervient lorsqu'il y a des problèmes, mais ils ont leur âge

### 3.26

**M.DELICOURT** : le pont 25 fonctionne normalement, les formations sont en cours par rapport aux nouvelles normes. Pascal PIOSEK informe les CLMP, les fondeurs, relais fondeurs et relais CLMP, reste à voir 5 personnes

**M.POTIER** : pour les personnes qui ne pratiquent pas souvent, il faudrait afficher une procédure de démarrage dans la cabine du pont

**M.DELICOURT** : je note la procédure dans la cabine

**M.CODRON** : pour les électro il faut qu'ils soient formés. Il faut trouver un moyen de libérer le personnel pour qu'il soit informé

### 3.27

**M.DELICOURT** : la benne de l'ancien pont était de 575 litres, le nouveau est de 550 litres, nous sommes pratiquement sur la même capacité

**M.CASTEL** : par contre, il est moins rapide, les personnes passent plus de temps pour faire leur passe

**M.DELICOURT** : je vais revenir sur vous pour le temps

### 3.28

**M.DELICOURT** : en 2019, nous avons généré 355 tonnes, le coût du stockage est de 31 991 euros, le but est de limiter un tiers des quantités avec la mise en place du cyclone au mois de mars. Nous sommes aussi en discussion avec l'Allemagne pour la reprise de la poussière de filtre pour les mines de sel

**M.DEPREZ** : ils en font quoi ?

**M.DELICOURT** : je n'en sais rien, pour le stockage, je veux les mettre à l'abri sous le bâtiment réserve

### 3.29

**M.DELICOURT** : les travaux sont effectués

### 3.30

**M.DELICOURT** : j'ai un budget bâtiment nous avons réalisé des travaux en 2019. J'ai prévu un budget bâtiment annuel pour réparer les fuites qui existent

**M.KIPER** : nous avons actuellement un problème de fuites toiture au local CE

**M.DELICOURT** : il n'y a pas de problème pour les fuites au CE

### 3.31

**M.DELICOURT** : il y a une étude de faite par le personnel bout froid ; Il y a une problématique en bas, soit on fait moitié prix pour un montant de 25747 € on ne pourra passer que les palettes VMF, soit on refait l'ensemble pour un montant de 52409 € pour tout refaire. Nous allons faire un point budget cette semaine, nous allons le refaire complètement.

### 3.32

**M.DELICOURT** : A ma connaissance, mon planning est plein jusqu'à mi-mars, l'année devrait être bonne . Nous n'avons pas de problématique au niveau de la bière, je n'ai pas d'alerte à donner sur le sujet.

**M.VANDEMOORTELE** : nous allons travailler par AB InBev

**M.DELICOURT** : oui

**M.MATHE** : c'est une tranche de 10 jours ?

**M.DELICOURT** : c'est exact , après ils vont passer sur un nouveau modèle. Le client aura besoin de 2 millions 400 mille pièces avant son nouveau modèle. Nous démarrons la production au niveau du 11 ou 12 février pour terminer le 20 février

### 3.33

**M.DELICOURT** : pour l'usine de Wingles, ce qui est prévu la remachining et poteyage pour 585 000 euros, palettiseur retourneur ligne 22 pour 140 000 euros , Arche 22

**M.VANDEMOORTELE** : le total pour Wingles ?

**M.DELICOURT** : il y en a pour 1 275 000 euros  
Nous avons refait le bâtiment derrière la caisserie

### 3.34

**M.DELICOURT** : en premier trimestre 15 591 euros, 2eme 15 700 euros, 3eme 7905 euros 4eme 15 700 euros pour un total de 54 896 euros  
Pour les doudounes 4530 euros, MVG 725 euros, boîte de jonction poteyage pour la sécurité 10 000 euros. Nous avons dépensé 15 235 euros, il reste 39 645 euros

### 3.35

**M.DELICOURT** : nous avons commencé à le mettre en place la semaine dernière, normalement il devrait être fini pour la fin de semaine. Nous avons investi dans un panneau de sécurité par led, le panneau va être installé à côté du poste de garde à l'emplacement de l'ancien. Il y en a pour 1500 euros

### 3.36

**Me VANDREPOTTE** : oui à partir d'aujourd'hui, nous allons dater les appels à candidature, pour ce qui est des délais, je vais remettre 15 jours pour les CLMP nous avons accepté des candidatures après la date

**M.DELICOURT** : nous allons dater les appels à candidature

### 3.37

**M.DELICOURT** : sur la question, le médecin du travail va venir nous faire le compte rendu lors du CLSSCT au mois de mars

**M.DEPREZ** : il ne peut pas avant

**M.DELICOURT** : je n'ai pas les documents

**M.DEPREZ** : en 2019, j'ai demandé les comptes rendu, nous n'avons jamais eu les documents, nous n'avons pas eu la première étude

**M.CASTEL** : je suppose que les documents ont du être présentés en CLSSCT. Ils doivent être répertoriées

**M.DELICOURT** : je n'étais pas là, en fin d'année 2019 j'ai fais faire une étude, le médecin va venir l'expliquer

### 3.38

**Me VANDREPOTTE** : lors d'une DP, il à été statué un remboursement pour les repas de 15 € dans un premier temps, nous avons essayé de nous renseigner auprès du central, à aujourd'hui, ce qu'on peut vous proposer, c'est de s'aligner sur le travail Policie qui est d'un montant de remboursement pour les formations de 25 €

**M.DELICOURT** : sur justificatif

**Me VANDREPOTTE** : pour un déjeuner c'est 15 €, le repas du midi c'est 25 € et pour un diner le soir c'est 48 €

**M.CASTEL** : cela date de cette année

**Me VANDREPOTTE** : non c'est la politique de voyage du groupe

**M.CASTEL** : au mois de décembre, 2 personnes du service électrique sont parties en formation, elles ont mangé le midi, ici on leur avait dit que c'était une quinzaine d'euros, 1 des 2 personnes à dépassé de 2 € il n'a été remboursé que de 15 €

**M.VANDEMOORTELE** : pour les nuits

**Me VANDREPOTTE** : ce n'est pas écrit

**M.CASTEL** : les chambres sont prises en compte par l'usine ?

### 3.39

**Me VANDREPOTTE** : nous n'avons pas de réponse

**M.VANDEMOORTELE** : je serai curieux de connaître le montant de la prime « objectif énergie » je pense que des personnes ont gagné de l'argent pendant des années

**M.DELICOURT** : il n'y a pas de prime objectif énergie

**M.VANDEMOORTELE** : je l'espère, car les salariés ont perdu beaucoup d'argent à cause d'une personne. Il y a bien eu des cadres qui avaient des primes d'astreinte alors qu'ils ne revenaient pas

**M.DELICOURT** : cela est inadmissible

3.40

**M.DELICOURT** : 28 % de PDP non clôturé, 44 personnes, 7 cadres, 14 TAM, 23 ouvriers

3.41

**Me VANDREPOTTE** : il y a 4 départs en retraite officiels , dont on a eu la demande et la date

3.42

**Me VANDREPOTTE** : nous avons 6 embauches validées

3.43

**M.CASTEL** : pour en avoir parlé avec la direction générale, la table densimétrique qui ne fonctionne pas va être mise de côté, ils ont l'intention de partir sur un nouveau projet qui est le nettoyage des fines de pré criblage. J'aurais aimé avoir quelques explications sur le sujet

**M.DELICOURT** : concernant Prover, ils ont investi dans une table densimétrique de 350 000 € elle n'est pas opérationnelle. Aujourd'hui la meilleure solution est le lavage des fines, nous avons décidé 3 réunions il est un peu tôt pour s'avancer sur le sujet. Le projet sera réalisable en 2021. Nous avons peut être un débouché sur 10 000 Tonnes de fines

3.44

**M.DELICOURT** : pour avoir la prime THD il y a des règles écrites un accord relatif au temps d'habillage et de déshabillage. Il y a un champ d'application, des cas exceptionnels. Ceux qui rentrent dans l'accord ont le THD, les autres non. Les personnes demandeuses de la prime THD viennent voir le service RH

**M.TANCREZ** : c'est l'accord O.I. France

**M.DELICOURT** : oui

**M.TANCREZ** : pour un même poste, dans certaines usines les personnes ont la prime et dans d'autres usines, ils ne l'ont pas

**M.DELICOURT** : pour les personnes qui souhaitent parler de leur THD, ils viennent voir le service RH et chaque personne aura 1 réponse

3.45

Voir question 3.42

3.46

**M.VANDREPOTTE** : aujourd'hui nous avons un accord cela doit être décidé en central

**M.KIPER** : la direction a t'elle mis en place un plan de recrutement sur le long terme par rapport aux personnes en R80 et qui dans quelques années partiront en retraite

**M.DELICOURT** : pas forcément sur le R80 , nous pouvons le faire pour quelques postes. Actuellement nous le faisons pour le remplacement de Mr ROGIER

**M.CODRON** : que mettons nous en place pour compenser les personnes en R80 dans les services ?

**M.DELICOURT** : actuellement , rien, notre priorité actuellement est déjà de trouver le personnel pour remplir les postes qui actuellement sont vacants

3.47

**M.DELICOURT** : oui mais il faut que sur les cabines 23 et 24 les travaux se fassent au plus vite, il faut que ce soit plus rapide, il ne faut pas que cela soit en travaux pendant 2 mois. Il faut que tout soit préparé en amont, dès que c'est prêt, nous y allons. Mon objectif est de faire les 2 cabines cette année

### 3.48

**Me VANDREPOTTE** : pour 2020 , nous n'avons pas encore la réponse définitive, nous sommes sur la construction et la finalisation du plan de développement de compétences , nous pouvons vous donner une indication, sur l'année 2019, le nombre d'heures de formation étant de 2000 heures, sur 2020 le plan n'est pas finalisé

**M.DELICOURT** : pouvons-nous donner une date pour la finalisation du plan , pouvons nous donner une date au prochain CSE

**Me VANDREPOTTE** : oui

### 3.49

**Me VANDREPOTTE** : il y a eu plus de 4000 heures de formation pour l'ensemble du pôle intérimaire pour l'année 2019 avec une estimation pour la partie tutorat à 10% des heures de formation

**M.KIPER** : cela me parait peu, pour le tutorat étant donné que pour les CLC, ce sont des CLC intérimaires qui font le tutorat

**M.VANDEMOORTELE** : sur le bout froid, je ne vois que du tutorat fait par des intérimaires pour former les intérimaires

### 3.50

**M.KIPER** : nous avons passé la question au central, ils n'ont pas su nous répondre

**M.DELICOURT** : il est si simple de ne pas répondre, il n'y a rien de prévu

**M.VANDEMOORTELE** : merci le gouvernement

**M.KIPER** : comment peut-on demander à une personne qui est restée en R80 pour raison médicale pendant des années de revenir à 60 ans à temps complet

**M.CASTEL** : cela doit être revu en fin d'année en central

**M.KIPER** : si vous aviez un jour à trancher sur un cas de R80 médicalisé, tout en sachant que vous n'avez pas le droit de dépasser 10 % comment allez-vous faire pour gérer la situation

**M.DELICOURT** : je n'en sais rien, je vais poser la question en central, cela dépend aussi de la médecine du travail

### 3.51

**Me VANDREPOTTE** : la règle est de 900 heures par an dans une température inférieure à 5 degrés ou au moins égale à 30 degrés. Il y a eu des études de faites chez O.I. à chaud et qui correspondent à des fréquences et donc le point de pénibilité en découle

**M.KIPER** : à Wingles nous avons 30 points, à machine équivalente à Gironcourt, ils ont 54 points, de ou il peut y avoir un tel écart

**M.DELICOURT** : ce n'est pas nous qui avons fait cette étude

**M.KIPER** : Gironcourt arrive à avoir plus de points de pénibilité que nous à travail équivalent, même type d'usine, même type de fabrication

**M.DELICOURT** : nous allons poser la question en centrale

### 3.52

**M.CASTEL** : à chaque élection, nous avons de nouveaux arrivants et ils nous faudrait quelques livres de la convention collective pour les nouveaux élus

**M.DELICOURT** : qui en a besoin ? Nous allons en commander 7

### 3.53

**M.DELICOURT** : entre les bouteilles d'eau et les fontaines, le coût serait équivalent, ramené aux bouteilles d'eau consommées, normalement, nous devrions faire une économie

**M.CASTEL** : il y a aussi le recyclage

**M.DELICOURT** : le recyclage, la mise en déchetterie, les coûts d'enlèvement, l'idée est de gérer la mise en place, ou les mettre ? , mise en place de lavabo , un local fermé

**M.CODRON** : la location dépend du nombre de bonbonnes

**M.DELICOURT** : avant de partir sur cela, il faut déjà voir les emplacements, mettre un lavabo et la fontaine entre 22 et 23, 24 et 25 , 1 en fusion, faire la même chose qu'en machine pour le secteur froid et après mettre une bonbonne dans chaque atelier. La problématique c'est à chaud, il faut que le local soit propre. Il faut trouver une solution ensemble et constructive. Au CLSSCT nous allons travailler sur le sujet et faire un groupe de travail sur le sujet avec un intervenant de chaque partie

**M.TANCREZ** : vous allez le prendre avec un contrat d'entretien ?

**M.DELICOURT** : oui, je fixe une date pour la première réunion

### 3.54 Questions divers

**M.CODRON** : pour le compte personnel de formation, il faut être capable d'intégrer le DIF (les heures de DIF) nous avons jusqu'à la fin d'année pour valider les heures de DIF dans le compte formation. Il faudrait faire un rappel à l'ensemble des salariés, il faudrait faire un rappel à l'ensemble des salariés, il faut une attestation qui a été délivrée en 2014. Le problème, c'est que la plupart des personnes, ne l'ont plus

**M.VANDREPOTTE** : nous pouvons faire une information

**M.DELICOURT** : nous allons faire l'information et voir pour les attestations

**M.VANDEMOORTELE** : le calcul des heures en plus ou en moins pour les personnes postées qui passent à la journée temporairement, nous prenons bien le salarié posté avec le nombre de jours que la personne aurait dû faire dans le mois, il est pris 1 semaine à la journée, nous calculons le nombre de jours en heures de récupération, si il a travaillé une journée de moins, il doit 1 journée de travail

**Me VANDREPOTTE** : oui

**M.VANDEMOORTELE** : certains salariés mettent des insalubrités, c'est validé par le chef d'atelier, c'est envoyé au service RH et des salariés ce sont vus supprimé des insalubrités. Que c'est contrôlé cela ne dérange pas, ce qui me dérange, c'est que les personnes qui modifient changent de pointage et ne reviennent pas vers les chefs de brigade ou responsable.

**M.DELICOURT** : c'est ce qui a été fait pour un cas, il faut faire des contrôles pour éviter les disfonctionnements, mais il faut revenir sur les chefs de service, c'est comme cela que ça doit fonctionner

**M.VANDEMOORTELE** : ceci concerne les élus en central, la CSEC du 8 janvier, les élus présents n'ont toujours pas été remboursés de leurs frais de déplacement. Je vous demande, c'est que dès que l'on a la convocation officielle, validez les notes de frais, ça se passe comme cela dans les autres usines

**M.DELICOURT** : j'ai vu la personne et j'ai validé tout de suite après

**M.VANDEMOORTELE** : il a fallu 4 semaines, il ne faut plus que cela arrive

**M.VANDEMOORTELE** : les fiches de paye nous sommes le 28 sont-elles arrivées ?

**Me VANDREPOTTE** : non

**M.VANDEMOORTELE** : cela continue

**M.DELICOURT** : j'ai appelé Villeurbanne, les salaires sont virés en temps et en heure et il y a la loi sur laquelle il est dit que les fiches de salaire ne doivent pas obligatoirement être délivrées en même temps que le salaire. J'ai fais la demande pour partir sur des fiches de paye dématérialisées, c'est quelque chose qui est à l'étude

**M.VANDEMOORTELE** : il y a eu falsification du barème des salaires, les astreintes ont disparues et des primes ont été instaurées

**M.DELICOURT** : nous allons revenir sur vous pour le sujet